

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 29 mars à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 23 mars 2023 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 35**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 39**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BREPIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Edith LANGLOIS, Yves PIET, Alain QUEHE, Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL conseillers communautaires.

**Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir :** Geneviève LEBLOND a donné pouvoir à Jean-Marie DECLOMESNIL, Christine SALMON a donné pouvoir à Dominique MARIE, Nicolas BARAY a donné pouvoir à Nathalie TASSERIT, Martine JOUIN a donné pouvoir à Patrick SAINT-LÔ.

**Étaient absents excusés :** Véronique BOUÉ, Yvonne LE GAC, François REPEL.

**Étaient absents :** Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, David PICCAND, Jean BRIARD, Elodie HAMON.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**DELIBERATION 20230329-18 : FIN\_89500 BUDGET PRINCIPAL APPEL A COTISATION /  
ADHESION/CONVENTION/SUBVENTION**

Partenaires	Actions	CA 2022	Montant de la contribution 2023
OFFICE DE TOURISME	<b>CONVENTION / SUBVENTION</b> Accueil et informations aux touristes Promotion touristique du territoire	113 130 €	113 400 € (Cf. convention en cours)
INITIATIVE CALVADOS	<b>ADHESION :</b> Acteur de la chaîne de l'accompagnement des porteurs de projets, instructeur « prêts d'honneurs » et « coup de pouce »	7 386 €	7 386 €
Normandie Active	<b>ADHESION :</b> Acteur de la chaîne de l'accompagnement des porteurs de projets, instructeur « garantie » et « coup de pouce »	200 €	Le partenariat avec Normandie Active ne s'avère pas pertinent à l'heure actuelle
ANBDD	<b>ADHESION :</b> Porteur de l'action « DD Tour » Rencontres Normandes du DD et tête de réseau « environnement et transitions »	150 €	150 €
ETAPE	<b>CONVENTION / SUBVENTION :</b> Permanences pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs d'idées	3 000 €	L'ETAPE ne reconduit pas sa proposition pour 2023
CCI DE CAEN NORMANDIE	<b>CONVENTION / SUBVENTION :</b> Dynamisation via l'UCIA du Pré-Bocage / Mise à disposition d'un agent de la CCI à l'UCIA 3 jours par semaine	32 320 €	L'UCIA a souhaité mettre fin à ce partenariat à la fin de l'année 2022
UCIA PRE BOCAGE	<b>CONVENTION / SUBVENTION :</b> Participation aux salons	5 500 € Forum emploi : 500 € Défilé de mode : 1 000 € Salon de l'habitat : 2 000 € Salon des gourmandises : 2 000 €	Cf. nouvelle convention de partenariat UCIA-PBI 2023-2025
SOLIDARITE PAYSANS	<b>SUBVENTION</b>		800 €
FREDON DE BASSE- NORMANDIE	<b>CONVENTION / SUBVENTION :</b> Lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le territoire de PBI	25 000 €	24 410 € 14 280 € pour la coordination/animation 2 130 € pour l'investissement 8 000 € pour l'indemnisation
- FREDON DE BASSE- NORMANDIE	<b>CONVENTION / SUBVENTION :</b> Lutte collective contre les frelons asiatiques sur l'ensemble du territoire de PBI	4 000 €	4 000 €
SDEC ENERGIE	<b>CONVENTION PACTE</b>		7 500 €
MISSION LOCALE DU BESSIN AU BOCAGE	<b>CONVENTION / SUBVENTION</b> Suivi des jeunes de moins de 26 ans : insertion professionnelle Permanences hebdomadaires dans les MSAP de l'intercom : Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage	29 250 €	29 250 €
CAUE DU CALVADOS	<b>Renouvellement de la convention d'accompagnement</b>	500 €	500 €
- FEDERATION NATIONALE DES SCOT	<b>Adhésion à la fédération - renouvellement</b>	300€	330 €
AUCAME	<b>ADHESION</b> Agence d'urbanisme de Caen Normandie métropole		6 395 €
UAMC	<b>ADHESION</b>	1600 €	1600€
INGEEAU CALVADOS	<b>CONVENTION</b>	6 000 €	3 836,85 €
BIOMASSE		116 €	122 €

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **DE SE PRONONCER** pour autoriser le versement des cotisations/adhésions/ subventions aux structures citées ci-dessus pour l'année 2023
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette délibération

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Annick SOLIER



Le Président,  
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture  
014-200069524-20230329-20230329-18\_DEL-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2023  
Date de réception préfecture : 07/04/2023